



Retrait autorite parentale

Par **caromaiwen**, le **26/08/2008** à **21:09**

je suis tiers digne de confiance d'un enfant. Sa mère est décédée, l'autorité parentale a été retirée totalement à son père. L'enfant se retrouve donc sans aucune autorité parentale. Est-il possible que je demande l'autorité parentale ? et à qui la demander ?